SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS & VITICOLES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3900.000 F.

SIÈGE SOCIAL A PARIS

USINE A BEAUCAIRE

Direction Technique agricole
1, rue Collot
MONTPELLIER
Téléph. : 22-78

Usine à
BEAUCAIRE
(Gard)
Téléph. 41

Contre Pyrale et Apoplexie (Maladie de l'Esca)

LE SEUL PRODUIT A BASE
DE SELS ARSENICO-ALUMINIQUES

Pyralumnol

LE SEUL PRODUIT A EFFICACITÉ PROLONGÉE
A ACTION CERTAINE ET DURABLE

Contre la Fumagine de la Vigne et en traitement d'hiver des arbres fruitiers

LE PRODUIT LE PLUS STABLE

SPICANTHROL

LE PRODUIT LE PLUS EFFICACE

Notice et renseignements sur demande

S'adresser aux agents locaux ou directement à Beaucaire (Gard) ou à M. P. BALLARD Directeur Technique de la S. P. C. I. V., 1, rue Collot, Montpellier.

PÉPINIÈRES

L S LARGILLIER-SEIBEL

MONTBOUCHER-sur-JABRON (Drôme) Tél. 7.

Choix d'**Hybrides Producteurs Directs** rigoureusement limité aux quelques variétés dont la culture est sûre

En particulier **SEIBEL 7053** « l'Hybride de sécurité »

et les meilleurs Couderc, Seyve-Villard, etc.,.

Demander en se recommandant du *Progrès* notre catalogue n° 23

Ne pas confondre avec la Maison Seibel

Vignes ETABLISSEMENTS VITICOLES

Maclet Botton

SPÉCIALISTE

Cépages hybrides

donnant

SANS SULFATAGE

vin riche en alcool

RÉSULTATS CERTAINS ET DURABLES

Arbres fruitiers

Raisins de Table

80, ROUTE DE RIOTTIER

VILLEFRANCHE

EN BEAUJOLAIS (RHONE)

BROCHURE contre 2 fr.

LA VITICULTURE NOUVELLE N° 26

LES PÉPINIÈRES DE VIGNES

Cl. LETOURNEAU

à BURGY (Saône et Loire)

sont en mesure de fournir comme par le passé : **Plants greffés-soudés Vinifera** de cuve et table pour tous vignobles. **Hybrides** des meilleurs N^rs de **Seibel, Seyve-Villard,** etc., greffés, racinés et boutures ainsi qu'un lot important de **racinés porte-greffe.**

(Prix et renseignements sur demande)

VIGNES AMÉRICAINES

Plants greffés de Cuve et de Table des Variétés les plus usitées de toutes régions.
Hybrides producteurs directs, greffés, racinés et boutures.
Racinés Porte-greffes. — Boutures greffables et pour Pépinières.
Hybrides de Berlandieri 41 B, 420 A, 30 EM, 161 — 49 31 R., etc...

AUTHENTICITÉ ET SÉLECTION GARANTIES

Souscription aux Plants-greffés avec greffons fournis par l'acheteur

Prix et Renseignements par lettre sur demande

PÉPINIÈRES BOUILLARD, à GRILLON (Vaucluse)

Culture et Sélection d'HYBRIDES P.D. *Prix-courants sur demande*

LA VIGNE A GRAND RENDEMENT 3e Edition

Tome I. Culture, Taille, etc. Description des Hybrides. 13 gravures, 16 planches.
Tome II. Dégénérescence. Court-noué infectieux. Génétique. Hybrides nouveaux, 28 pl.
Chaque volume : **22** francs franco contre chèque ou mandat. — C.P. Ravat, Lyon 377.47.

Les Vérités et les Illusions de la Radiesthésie. Fr. 21.50

J.-F. RAVAT, Ingénieur et J. TISSIER, I. A. B. } **à MARCIGNY** (Saône-et-Loire)

PERA FRÈRES

FLORENSAC (Hérault)

FRANCE

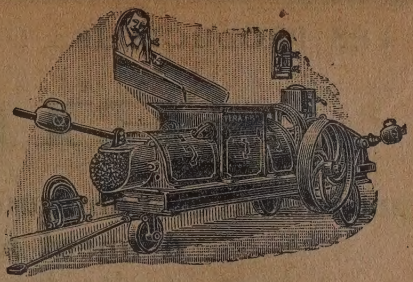

Déposée France et Étranger

Sulfateuse à grand travail

NOUVELLE CRÉATION — **Breveté S. G. D. G.**

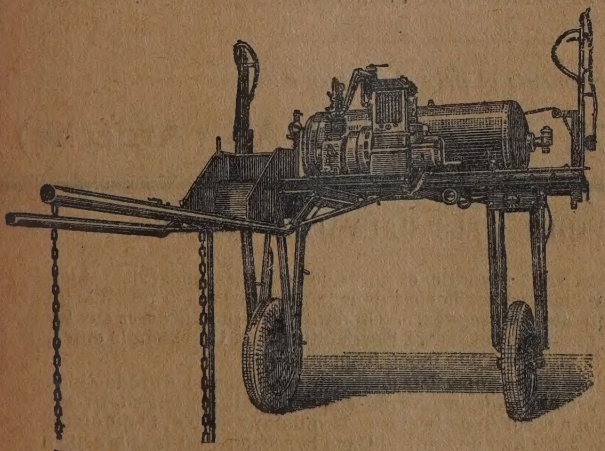

AIR COMPRIME

—

Sans bouteilles

—

Pression constante

—

Réglable à volonté

—

Aucune avarie n'est possible quelles que soient les omissions ou erreurs du conducteur.

Aucune possibilité de passage de liquide au compresseur.

SOUFREUSE - POUDREUSE

A MOTEUR

GRAND TRAVAIL TRAITANT 5 RANGÉES

DISTRIBUTION RÉGULIÈRE

A DÉBIT VARIABLE A VOLONTÉ

LES PRODUCTEURS DIRECTS NOUVEAUX DE

SEIBEL

produisent économiquement des vins de qualité
donnent après gelées
une récolte à peu près normale

En raison des événements actuels, la maison **SEIBEL** ne publiera pas de notices et prix courants, mais elle se tient à la disposition des viticulteurs pour exécuter toutes les commandes dont ils voudront bien l'honorer.

Pour tous renseignements et prix s'adresser à :

M. SEIBEL -- AUBENAS (Ardèche)

UN DANGER : LES MAUVAISES HERBES

Bientôt nos champs vont reverdir, et parmi les céréales apparaîtront les premières pousses des mauvaises herbes dont la présence est si nuisible au rendement et à la qualité des récoltes. — On n'insistera jamais assez sur les dommages que ces parasites causent à l'agriculture. — Un exemple entre, beaucoup d'autres, le montre d'une façon frappante :

Deux fermes voisines d'une superficie analogue ont obtenu les productions suivantes : dans la première où aucun traitement n'avait été fait contre les mauvaises herbes, on a récolté par hectare : 14 quintaux de blé, 13 quintaux de pommes de terre, 3.700 kgs de foin. — Dans la seconde, où les parasites végétaux avaient été combatus, les rendements se sont élevés à 26 quintaux pour le blé, 18 quintaux pour les pommes de terre et 4.400 pour le foin.

Ces chiffres montrent que même dans le cas d'exploitations agricoles à production moyenne, le bénéfice tiré de la lutte contre les mauvaises herbes est très appréciable.

L'agriculture dispose maintenant de plusieurs produits pour désherber les céréales. — L'un des plus intéressants est sans contredit l'engrais « Cianamide-Sylvinite ». En effet, il permet pour le prix d'une fumure de couverture, d'obtenir par surcroît, et ainsi gratuitement des terres propres. — En outre, ce procédé a le mérite d'être simple et commode : il suffit d'épandre sur les céréales 5 à 600 kgs de Désherbant le matin, à la rosée, lorsque la journée s'annonce belle. — Il faudra simplement veiller à traiter avant que les mauvaises herbes ne soient fortement développées, lorsqu'elles forment encore de petites « rosettes » bien étalées sur le sol.

A ce moment, l'engrais s'y rassemble et corrode les jeunes feuilles qui ne sont pas protégées comme celles des céréales par une cuticule cireuse.

Cette année, où tous les efforts doivent concourir pour obtenir une belle récolte, la lutte contre les mauvaises herbes est certainement une des tâches les plus urgentes des agriculteurs : ils sont bien armés pour les mener à bien.

CUPROL
ARSÉNIATES
SULFATE DE CUIVRE
ANHYDRIDE SULFUREUX
MÉTABISULFITE DE POTASSE

E. Maurus

23, Rue de Balzac
PARIS 8e

Viticulteurs !

Les Pépinières RICHTER

MONTPELLIER *Tél. 41.65-41.66*

Succursales : BÉZIERS et AIX-en-PROVENCE

Vous offrent en Produits de choix, rigoureusement garantis :

TOUTES VARIÉTÉS de PORTE-GREFFES
Racinés, Boutures

TOUTES VARIÉTÉS de CUVE et de TABLE
Greffés-soudés, Boutures

LES MEILLEURES VARIÉTÉS de PRODUCTEURS DIRECTS
Greffés-soudés, Racinés, Boutures

Dans votre intérêt :

Consultez-les. — Faites leur analyser vos terres gratuitement. — Leurs services techniques vous documenteront utilement et vous conseilleront.

TOUS LES PRODUITS
POUR LA DÉFENSE DES CULTURES
ET LA
CONSERVATION DES RÉCOLTES

Mines de Soufre d'Apt

SIÈGE SOCIAL :
5, rue de Nimes — **ARLES** (B.-du-Rh.)

ETABLISSEMENTS COUSTON Clément
Pépiniériste
à Sainte-Cécile-les-Vignes
(Vaucluse)
vous offre sa récolte personnelle pour
PLANTATIONS DE VIGNES
et ***ARBRES FRUITIERS***
toutes variétés en 1er choix
Télégramme **MENTON.** Téléph. 4.

VIRICUIVRE
32 A ou 32 V
Garanti 32 pour cent de Cuivre Métal
sous forme d'
OXYCHLORURE
Fabriqué par la Société Anonyme PROGIL
10, Quai de Serin, LYON

Fluatation des CUVES en CIMENT pour les Vendanges et les Vins
ALCOOLS, HUILES, CIDRES, BIERES

L'affranchissement des cuves en ciment par la fluatation peut être fait par le premier venu et représente une dépense de fluate insignifiante par mètre carré. — La fluatation donne aux revêtements en ciment la résistance qui leur manque. — Les cuves ne sont pas attaquées ; le vin ne se sature plus, n'est plus trouble, bleuâtre, plat, amer. En outre, l'action spéciale des fluates qui prévient les fermentations parasitaires dans les pores des parois assure la conservation des vins pendant et après la fermentation.

SUPPRESSION DU VERRAGE — Nombreuses références
T. TEISSET-KESSLER - Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

VITICULTEURS:

Malgré les événements actuels, vous trouverez aux Pépinières Jean MALOD, comme les années précédentes, toutes les bonnes variétés d'hybrides en racinés direct et greffés sur *Berlandieri*; *Lot*; **161-49**; *Teleki* ; etc...

Toutes variétés **6905-8357-7053-8745** et **11.803.**

Ainsi que **SEYVE-VILLARD 12-417; 12-375; 12-401; 18-315**; etc...

Remplacez vos manquants avec de beaux racinés d'hybrides, vous éviterez de la main-d'œuvre pour le greffage en place.

Pour vos plantations nouvelles, plantez de hons hybrides greffés sur Berlandieri ou autres, vous éviterez les soufrages et sulfatages, et vous récolterez à la 2me feuille.

Adressez-vous en toute confiance aux

Pépinières Jean MALOD

à MONTÉLIMAR (Drôme)

Tous nos plants sont sélectionnés en pépinières

Catalogue franco sur demande.

Télégramme: MALOVIGNES-MONTÉLIMAR — Téléphone: 2-57.

Pépinières soumises au contrôle du service phytopathologique.

MONOPOL

le Roi des BROYEURS et le Rêve de l'ELEVEUR

(*Construction française*)

Pulvérise tout : Grains, Issues, Craies, Os, Viandes, Tourteaux, Coquilles, Luzerne, Pommes, Carottes de maïs entières, Sarments de vignes, les Marcs de raisin etc...

DONNE LA FARINE DE LUZERNE EN UNE SEULE PASSE SANS HACHAGE PRÉALABLE

Inégalable comme fini et solidité. Force : depuis 2 CV jusqu'à 100 CV. - Courroie MONOPOL spéciale. - Spécialité de Moteurs électriques d'occasion garantis comme neufs.

Ecrire de la part du Journal à :

Établis MONOPOL à CLAIROIX (Oise) Tél. 16

MACCLESFIELD S'EN LA CORNUBIA BORDEAUX

BOUILLIE

MACCLESFIELD

15% de Cuivre pur

Ag. gén. : GARRIGUE & CHALLOU - Bordeaux-Béziers

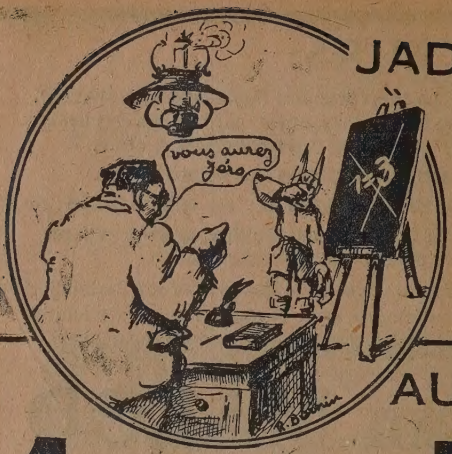

AUJOURD'HUI

1 PRESSOIR **SUPERCONTINU** NECTAR **= 3** PRESSOIRS **HYDRAULIQUES** DE 1m 20

DONNE LA MÊME QUALITÉ
ÉCONOMISE LA MAIN D'ŒUVRE
COUTE 3 FOIS MOINS CHER

LE PRESSOIR

" SUPERCONTINU Nectar "

MABILLE

« LE PRESSOIR DE L'AVENIR »

Notices, Références, Franco sur demande **PRESSOIRS MABILLE AMBOISE FRANCE** *R.C. Tours :* 193 B52

57e Année. — N° 6 11 Février 1940

LE PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

SOMMAIRE

P. Degrully. — Les taxes et la propagande pour le vin 105
Gabriel Buchet. — Chronique. — Encore la main-d'œuvre agricole et la guerre. — Doléances paysannes justifiées..... 106
Louis Rives. — A propos de l'enquête sur les hybrides dans le département de l'Aude..... 110
Henri Lagatu. — Importance et difficultés de la fumure potassique des vignes méridionales..... 114
E. Rosella. — Un peu avant le départ de la végétation : Traitez vos poiriers et vos pommiers..... 119
Questions diverses. — **J. B.** — A propos d'urbanisme : Les fosses septiques. — **V. C.** — La culture de l'ortie est-elle possible dans le midi. — Les terres vertes en agriculture..... 122
Partie Officielle. — Cotation des vins fournis en compensation des prestations obligatoires d'alcool..... 126
Informations et Communications de Sociétés agricoles. — Essais de tracteurs vignerons..... 127
Bulletin commercial.

SUGGESTION

Les taxes et la propagande pour le vin

« En l'état actuel de la législation, il n'existe aucune exemption d'impôt pour les boissons et les produits réquisitionnés ou achetés par les Services de l'Intendance française.

« A la suite de diverses questions qui lui ont été posées et comme suite à une décision prise par la Commission mixte spéciale siégeant sous les auspices du Conseil supérieur de la Défense nationale, l'Administration des Contributions Indirectes précise que la même règle s'applique aux achats effectués, soit pour le compte de l'Armée britannique, soit pour celui d'organismes se chargeant de fournir aux officiers et aux troupes des boissons ou autres produits en sus des rations normales. *Les droits intérieurs de consommation ainsi que la taxe à la production et la taxe d'armement* devront, en conséquence, être acquittés à l'occasion de ces ventes.

« Il en est de même pour les fournitures faites aux autres Armées alliées stationnées sur le territoire français. » (1)

Voilà qui est net ! que les Français payent les droits, rien de plus naturel. D'abord, ils ont dès longtemps contracté cette louable habitude et puis, l'Etat a besoin d'argent. Le Français grogne souvent, mais reste, en définitive, un bon contribuable...

Mais, pour l'Armée anglaise ? ne pourrait-on envisager une solution plus adéquate avec les besoins d'écoulement des récoltes pléthoriques et de *propagande pour l'avenir ?* P. Degrully.

1) C. I. Note n° 88 du 18 janvier 1940 (2e Division, 1er bureau).

CHRONIQUE

Encore la main-d'œvre agricole et la guerre. Doléances paysannes justifiées

Un peu partout dans toutes les régions agricoles françaises, par l'intermédiaire des Syndicats, Coopératives, Chambres d'agriculture, Assemblées délibérantes, la paysannerie signale les difficultés qu'elle doit surmonter pour cultiver les terres et donner à la nation ses moyens d'existence primordiaux.

A l'*Académie d'agriculture* (1) M. Caziot indique :

« Qu'au moment de la déclaration de guerre, la moisson était heureusement presque achevée dans la plupart de nos régions et les fourrages rentrés ; l'effort a porté sur les vendanges, l'arrachage et la rentrée des betteraves, les semailles de blé et les battages. Nous allons maintenant entrer dans une période où ces difficultés vont s'accroître et où il faudrait des mesures exceptionnelles pour les surmonter, tout au moins partiellement.

« Un très grand nombre de chefs d'exploitation ont été mobilisés et les femmes sont restées seules avec souvent des enfants en bas-âge. L'absence du chef d'exploitation conduira, dans la majorité des cas, à l'abandon de la culture ; c'est ce que je prévois, trop aisément hélas, dans les fermes ou métairies du Sancerrois. Voici une métairie d'une quarantaine d'hectares où la femme, aidée d'un petit domestique de 15 ans doit se borner à l'entretien du bétail ; aucun labour (et par conséquent aucun semis) n'a pu être effectué ; il en sera de même pour les cultures de printemps : avoine, betteraves fourragères ; le fauchage et la rentrée des fourrages seront impossibles. Donc, quand les fourrages, paille et betteraves de la récolte 1939 seront consommés, *la liquidation du cheptel vif s'imposera et l'exploitation sera abandonnée ;* le dommage, encore réparable en ce moment, sera devenu irréparable et il atteindra une grande partie de notre territoire agricole.

« Les permissions agricoles ne permettront pas d'arriver à des résultats suffisants pour soutenir la production au niveau du strict nécessaire. La mise en sursis des chefs d'exploitation s'impose tout autant que celle des ouvriers pour les usines de l'armement. Le pain et la viande produits sur notre territoire compteront, pour notre victoire, autant que les canons et les munitions. Il s'agit *d'une mobilisation agricole qu'il aurait mieux valu prévoir, mais qu'il faut réaliser dans le plus bref délai* si l'on veut que le ravitaillement du pays en denrées alimentaires de première nécessité continue à être assuré. »

Ces doléances justifiées dans le Centre de la France sont valables partout. Nous connaissons dans le Midi des exploitations viticoles où la main-d'œuvre fait également défaut et où grands,

(1) Séance du 10 janvier 1940.

moyens et petits propriétaires, qu'on ne saurait séparer ou diviser, se demandent, même lorsqu'ils sont encore présents, comment ils pourront assurer les principales façons culturales.

*
**

Le rôle du Commandement. — Contrairement à ce que l'on imprime parfois, le commandement est loin d'être resté insensible à ces appels. En ce qui concerne plus particulièrement la région languedocienne, les Centres d'information départementaux enregistrent les effets désastreux produits par les gelées de janvier, la réfection des semis, les retards dans les travaux de saison.

Des études très consciencieuses, entreprises avec la collaboration des Services agricoles, des groupements spécialisés, appellent l'attention du Commandement sur la rareté de la main-d'œuvre. Certes la main-d'œuvre étrangère a constitué un certain appoint, mais les Polonais, par exemple, ont été rappelés dans la proportion de 85 pour 100 à la suite de la mobilisation, et les Espagnols ne sont pas tous aptes aux travaux agricoles.

On signale enfin que, dans les Causses, des troupeaux sont vendus ou sur le point de l'être par suite de l'absence de bergers. Et de là à demander des affectations spéciales pour cette catégorie d'ouvriers, il n'y a qu'un pas !

Les mêmes rapports enregistrent une amélioration notable dans l'approvisionnement des matières fertilisantes, mais notent la pénurie de tourteaux qui gêne considérablement l'entretien des troupeaux bovins et ovins.

Un peu partout on se plaint du faible prix de réquisition des laines. Bref, il y a là un concert de réclamations présenté avec modération, mais dont l'examen attentif révèle le bien fondé.

*
**

Le rôle du Parlement. — En fait, le Parlement continue à siéger et il faut reconnaître en toute justice l'action vigoureuse qu'il a menée. La sous-Commission permanente de la Commission d'agriculture de la Chambre des Députés a, le 24 janvier dernier, réclamé des bras pour les ensemencements de printemps. Elle a invité le Gouvernement à mettre d'urgence à la disposition de l'agriculture la main-d'œuvre indispensable aux ensemencements de printemps.

Le 25 du même mois, une délégation se rendait près du Président du Conseil pour l'entretenir de cette importante question. La Commission d'agriculture de la Haute Assemblée effectuait parallèlement les mêmes démarches.

Le 23 janvier, tout le groupe radical de la Chambre des Députés déposait une proposition de résolution *tendant à inviter le Gouvernement à accorder des permissions agricoles à tous les cultivateurs mobilisés appartenant à la première réserve et à faire béné-*

ficier les cultivateurs mobilisés appartenant à la deuxième réserve, soit de détachements agricoles, soit d'affectations spéciales à la terre.

Cette proposition est parfaitement justifiée. En fait les principes des affectations spéciales ont été posés par la loi du 31 mars 1928 (art. 52) et appliqués par plusieurs décrets dont le principal est celui du 15 mai 1939. Pratiquement, le Gouvernement peut affecter à leur emploi du temps de paix les hommes de la deuxième réserve du service armé ou ceux du service auxiliaire « *dont l'activité professionnelle* est indispensable soit à la satisfaction des besoins de l'armée, soit au fonctionnement des administrations publiques, *soit au maintien de la vie économique du pays* ».

Ces textes ont été appliqués pour les besoins de l'armée et des administrations publiques, mais il est regrettable que l'agriculture n'obtienne le concours des affectés spéciaux qu'avec une extrême parcimonie.

Certes l'agriculture a profité en partie de la récupération des directeurs de certaines coopératives ou Caisses de crédit agricole, bûcherons, charbonniers, voituriers forestiers nécessaires aux exploitations forestières travaillant pour les besoins de l'armée, ouvriers boulangers et bouchers, personnel spécialisé des abattoirs, entrepreneurs de battage, charrons, bourreliers, mécaniciens agricoles, maréchaux-ferrants, chefs de grandes exploitations agricoles désignés par le Préfet comme étant indispensables au ravitaillement général.

En ce qui concerne les artisans ruraux, les dispositions sont à peu près satisfaisantes ; elles le sont beaucoup moins en ce qui concerne les petits paysans.

A l'heure actuelle, les permissions et les détachements agricoles sont réservés aux mobilisés dans les dépôts où dans les formations du territoire. Un nombre considérable de paysans sous les drapeaux s'en trouvent donc totalement privés.

Une première mesure à prendre, aussitôt que la situation militaire le permettra, sera d'étendre les permissions agricoles à tous les cultivateurs et artisans ruraux de la première réserve et les détachements agricoles à ceux de la deuxième réserve.

Il faut même aller plus loin si l'on veut organiser effectivement la production agricole et accorder des « affectations spéciales » aux cultivateurs des classes les plus anciennes de la deuxième réserve, qu'ils soient propriétaires exploitants, fermiers ou métayers. Ceux-là ont la lourde charge de nourrir le pays.

Il ne s'agit pas de créer des privilèges aux ruraux, nous avons démontré déjà (1) qu'il s'agit uniquement de donner à la nation ses moyens d'existence.

---

(1) Voir notre chronique du 24 décembre 1939.

Mais l'affecté spécial doit avoir comme contre partie, *l'obligation non seulement de cultiver ses propres terres, mais aussi celles des cultivateurs mobilisés, et en premier lieu celles des hommes qui sont au front*, et ce travail sera coordonné par l'entremise des Comités communaux de la production agricole.

Et la mesure devra s'étendre par roulement aux ouvriers agricoles.

Le rôle du Gouvernement. Résultats obtenus. — La Commission sénatoriale, présidée par M. M.-D. Donon, Ingénieur agricole, réunie le 31 janvier, a enregistré avec satisfaction les déclarations gouvernementales suivantes.

M. Queuille, Ministre de l'Agriculture, s'est exprimé ainsi :

« Libérations contrôlées d'agriculteurs des classes 1912, 1913, 1914 et 1915. Les chefs d'exploitations appartenant à ces classes seront renvoyés sur leurs terres en congé de deux mois renouvelables. Les ouvriers agricoles des mêmes classes seront mis à la disposition des Comités départementaux de la production agricole qui les replaceront chez leurs anciens patrons ou chargeront de leur affectation le maire de la commune.

« Leur libération aura lieu aux dates ci-après : classe 1912, 10 février ; classe 1913, 20 février ; classe 1914, 25 février ; classe 1915, 1er mars.

« Les artisans ruraux des mêmes classes seront placés en affectation spéciale.

« Les agriculteurs des classes 1916, 1917, 1918 et 1919 continueront à bénéficier de permissions agricoles et de détachements à la terre dans les conditions précédemment fixées. »

Au cours de cette même audition, le Ministre a fait connaître qu'il envisageait de relever les prix du bétail réquisitionné, d'augmenter les importations de viandes congelées et de veiller au non abatage des veaux femelles. Par ailleurs, il facilitera la livraison des tourteaux aux cultivateurs ainsi que la venue en France de certains ouvriers étrangers.

Interpellé, le 1er février 1940, au Sénat, par M. Veyssières, M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, représentant le Gouvernement, a déclaré qu'il se tenait en liaison étroite avec les Ministères de l'Agriculture et du Travail. Il a montré ce qui avait été fait dans les régions avec le concours de l'armée pour effectuer les grands travaux agricoles, et confirmé les déclarations du Ministre de l'Agriculture à la Commission sénatoriale de l'agriculture. Il fut également question de la libération des vétérinaires, réquisitions des camions et des gazogènes.

Voilà des résultats substantiels et encourageants. Certains de nos lecteurs maudiront encore les formalités administratives. Nous leur demandons de faire confiance aux Comités départementaux et communaux de la production agricole dont les membres sont vraiment composés d'éléments ruraux.

Gabriel Buchet.

Dernière heure. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que des ordres précis et reflétant parfaitement les décisions gouvernementales ont été adressés aux divers échelons du commandement.

Des officiers *judicieusement choisis* seront chargés du *contrôle des affectations ou des détachements agricoles* en liaison avec les Généraux commandant les Régions, les Services agricoles, les Comités départementaux et communaux de la Production agricole, l'Inspection régionale de l'agriculture. Tant mieux !

Les « vrais cultivateurs » seront enchantés de ce contrôle. Et que l'on n'hésite pas « à sévir » contre ceux dont la « tendresse ou la vocation rurales » seraient de trop fraîche date.

G. B.

A PROPOS DE L'ENQUÊTE

SUR LES HYBRIDES DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Le récent *Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Aude*, d'octobre 1939, contient une série de rapports du plus haut intérêt sur le comportement de la vigne nouvelle dans ce département. Ces rapports sont dus à MM. Pierre Razouls (champ d'expériences de la Prairie, près Narbonne), Toursier (Les Vignes d'hybrides à Carlipa), Paul Gallès (Observations sur quelques hybrides producteurs directs en 1939. Domaine des Cheminières, et du Mas de Ste-Puelles), L. Rossignol (Les hybrides au domaine de Blanc, près d'Alzonne).

La présentation de ces travaux est magistralement faite par l'actuel président de la Société, M. Semichon, dans un article intitulé « La controverse des hydrides ».

Il est heureux que dans la nation qui a vu naître les Castel, les Couderc, les Seibel, et tant d'autres hybrideurs, une Société d'agriculture, comme celle de l'Aude, ait le courage de poursuivre l'étude des hybrides de vigne.

Je connais bien des reproches qui lui sont faits par ceux qui redoutent les répercussions économiques que peut entraîner l'extension des producteurs directs. Mais, il faut bien se dire que la question est suivie dans de nombreuses régions et qu'il est inutile, peut-être même dangereux, d'adopter la politique de l'autruche.

Dans une récente étude sur les producteurs directs cultivés en Suisse, le professeur Faës, directeur de la Station d'essais viticoles de Lausanne, écrit, au début de son article, paru dans la *Revue de Viticulture*, « La question des producteurs directs intéresse de plus en plus toute la viticulture mondiale ».

Les rapports présentés à la Société d'agriculture de l'Aude semblent indiquer deux tendances.

Castelnaudary et Carlipa paraissent pencher pour des Seibel et des Couderc bien connus. Alzonne donne nettement la préférence à la collection Bertille Seyve-Villard.

J'ai indiqué des lieux et non des personnes, car je suis convaincu que ce sont les conditions climatériques qui expliquent ces divergences. J'ai des correspondants dans le Sud-Est, dans la région d'Agde notamment. Ils sont généralement très séduits par les B. S-V. et ne jurent que par eux.

Je sais avec quel soin les B S. V. ont été suivis par l'obtenteur au point de vue de la productivité et de la résistance aux maladies. Son grand succès est bien mérité.

Il est vrai, comme le dit M. Rossignol, que certains de ces nouveaux hybrides sont trop tardifs pour le Sud-Ouest. D'autres, merveilleux à Lunel et à Agde, ont de l'antrachnose dans la région de Toulouse. Ceci explique que mes correspondants du Sud-Ouest soient, d'une façon générale, moins enthousiastes pour ces cépages que ceux du midi vinicole. Cependant, il y a quelques numéros de B. S-V. fort remarquables dans mes champs d'essais et que je n'hésiterai pas à utiliser, à côté des Seibel et des Couderc, indiqués, par M. Gallès, si j'avais à faire un vignoble d'hybrides à Toulouse, à Castelnaudary ou Limoux.

On n'a aujourd'hui que l'embarras du choix pour trouver des producteurs directs, produisant de gros rendements fournis par de belles grappes faciles à vendanger, et résistant fort convenablement aux maladies cryptogamiques.

Maintenant l'heure de la qualité est venue. Il convient d'orienter les agriculteurs vers les hybrides à bon vin, car il existe actuellement des hybrides à bon vin qui sont à la fois productifs et résistants.

Parmi eux se trouvent les cépages préconisés à juste titre par M. Gallès, cépages qui s'appellent, *Seibel 5455*, *7053*, *8357*, *8745*, *Couderc 13* (blanc).

J'ai eu l'occasion de décrire longuement ces producteurs directs dans diverses monographies publiées par ce journal, et aussi dans mon récent ouvrage : « Contribution à l'étude des hybrides de vigne ». Aussi ne reviendrai-je pas aujourd'hui sur leurs caractéristiques culturales.

En dehors des numéros précédents, M. Gallès conseille, en outre, *Seibel 5437*, *4643*, *8616*, *6905*, parmi les rouges, et *Seibel 4986*, le *Rayon d'Or*, parmi les blancs.

Sur un tiers d'hectare, *Seibel 5437*, greffé sur 420-A, en terre de

moyenne qualité, nous a fourni cette année à Monlon, Domaine de l'Institut agricole de Toulouse, le formidable et excessif rendement de 198 hectolitres à l'hectare.

Un de mes correspondants d'Aigues-Vives (Gard) m'écrivait récemment à propos du 5437 : « Le goût très foxé de son vin m'éloigne de ce plant que je n'aurais pas greffé si je l'avais mieux connu ». A Toulouse, le vin de 5437 est grossier comme celui de certains teinturiers, métis et vinifera, mais non foxé. Question de climat dont il faut tenir compte. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas compter sur le 5437 pour améliorer la qualité.

Seibel 4643 continue à nous donner à Monlon toute satisfaction, direct, pour le remplacement des manquants.

Il reçoit ainsi de nombreux soufrages dont il a grand besoin. Il lui faut aussi 2 ou 3 sulfatages.

S. 8616, que M. Gallès apprécie beaucoup pour le remplacement des manquants, est vraiment trop peu fructifère à Toulouse, je dis bien à Toulouse. Je le regrette étant donné la réelle qualité de son vin.

S. 6905 donne aussi un bon vin et est très productif, mais il est trop régulièrement atteint par la subérose à Monlon. Cette affection est bien plus rare dans les régions chaudes et sèches.

Seibel 4986 est conservé aux Cheminières. Il a certes beaucoup de qualités et nous a donné cette année de très beaux résultats à Monlon.

Sa sensibilité à la pourriture a été rappelée, par M. Gallès, mais il a un autre grave défaut. Il coule trop souvent dans certaines régions. C'est cette grande sensibilité à la coulure qui l'avait fait abandonner par feu M. Granel, au domaine de Mazerolettes, près Gaja-la-Selve (Aude).

Je lui préfère nettement aujourd'hui un de ses fils, blanc de première époque précoce, le *Bertille-Seyve-Villard 5-276*, que je suis depuis plusieurs années.

5-276 est plus résistant au mildiou que 4986, nettement moins sensible à la pourriture, à port érigé et de production très régulière.

De plus, et c'est surtout la raison qui me le fait adopter, son vin est de très grande qualité. Il vaut celui des meilleurs vinifera. Faible, direct, à Monlon. Le greffer sur un porte-greffe assez vigoureux.

Parmi les B.S-V. rouges, il en est un, magnifique dans mes champs d'essais et dont M. Rossignol vante à juste titre les mérites. C'est le *B.S-V. 12.401*. Il mûrit tout juste à Toulouse, mais a cependant mené à bien sa récolte l'année dernière, cependant peu favorable.

Bien résistant au mildiou de la feuille et de la grappe, très gros producteur fort régulier, il repousse complètement à fruit après les gelées. Son raisin a le goût de celui du Cinsaut; qu'il pourrait rem-

placer comme raisin de table. Direct, sa végétation n'est que moyenne, en terre médiocre, il est vrai. C'est un cépage que nous greffons sur hybrides de Berlandieri pour avancer sa maturité.

On m'a signalé de l'antrachnose sur B.S-V. 12-401, dans un vignoble de la région de Toulouse. Je ne lui en ai pas encore vu à Monlon, où cependant Seibel 5.813 a dû être abandonné à cause cette maladie.

B. S. V. 13.815 est un magnifique producteur, dont M. Tibbal, propriétaire à Rabastens, dans le Tarn, m'a signalé la grande valeur.

C'est un noir de 2^{me} époque précoce, très vigoureux et digne d'être essayé. On m'a signalé qu'il avait de l'anthracnose dans un vignoble de la région toulousaine. Il ne m'a pas été possible d'aller vérifier cette indication. A Monlon, des greffes de l'année placées à côté d'un cépage ayant beaucoup d'anthracnose, n'ont pas été atteintes par cette maladie. Cela peut venir plus tard. Je souligne que M. Rossignol a dit dans son rapport « que le vin était bon, fruité, ayant une belle couleur et titrant cette année 10°4 ».

Il est un nouveau Seibel qui paraît fort intéressant dans mes collections depuis assez longtemps. C'est un rouge de 1re, 2^{me} époque extrêmement productif et résistant au mildiou, *le Seibel 14.189*. Récolté à point, ce numéro donne un raisin à très bon goût. Il doit être taillé court et greffé sur un porte-greffe vigoureux.

La productivité, la résistance aux maladies, la très bonne qualité du raisin et du vin (degré alcoolique très élevé) du *Seibel 11.803*, ont fait que nous l'avons choisi à Monlon et greffé sur Rupestris du Lot. J'avais pris le Rupestris du Lot comme porte-greffe, après une enquête auprès de plusieurs propriétaires cultivant 11.803, greffon capricieux et trop faible, direct dans la plupart des sols, même dans le Sud-Ouest.

Pour ce numéro, M. Rossignol écrit : « Greffon assez rebelle, semble accepter Rupestris du Lot, mais semble mieux se trouver sur Richter 110». Il sera intéressant de voir si sur Richter 110, hybride de Berlandieri, 11.803 coulera moins que sur Rupestris du Lot. 11.803 a, en effet, le défaut d'être un peu coulard.

En terminant son article, M. Toursier écrit qu'il considère les H. P. D. comme beaucoup plus sensibles aux variations de température que les Vinifera, et plus généralement exposés à la coulure. Il est exact que certains hybrides, tels que *4643*, *4986*, *11.803* et même le *7053*, si remarquable par ailleurs, sont assez fréquemment atteints par cet accident. Cependant, il n'est pas juste d'affirmer que tous les hybrides sont plus sensibles à la coulure que les Vinifera.

Des numéros tels que *Seibel 8.745*, *Seibel 8.916*, *Couderc 13*, *Seibel 5.455*, *Seibel 14.189*, etc., sont généralement bien résistants à la coulure.

Beaucoup d'hybrides présentent aussi le grand intérêt de repousser à fruit après les gelées. C'est le cas de *Seibel 7.053*, *8.745*, *8 357*, *B. S-V. 12.401* par exemple, M. Rossignol a noté d'autres B. S-V. qui possèdent cette précieuse propriété. Ce sont *B. S-V. 12.309* et *12.413*.

Ces faits montrent qu'en matière de sensibilité aux conditions climatériques, il convient de ne pas généraliser.

Louis Rives.

IMPORTANCE ET DIFFICULTÉS DE LA FUMURE POTASSIQUE DES VIGNES MÉRIDIONALES[1]

Dès le début, en 1891, de mes fonctions à Montpellier, j'ai considéré comme une des tâches qui m'étaient dévolues de chercher à établir une méthode de fumure raisonnée de la vigne. Après de nombreux essais infructueux dans diverses directions, j'ai enfin rencontré, en collaboration avec M. Maume qui assume aujourd'hui les mêmes fonctions, des expériences aboutissant à une méthode adaptée à la question. La *Société centrale d'Agriculture de l'Hérault*, dont je me trouve être maintenant un des doyens, a encouragé avec bienveillance ces recherches strictement expérimentales, qui n'ont de notre part donné lieu jusqu'à présent qu'à des mémoires purement objectifs destinés à accumuler les documents et les mesures probatoires. Après dix-huit ans de cette nécessaire réserve, j'estime qu'il m'est aujourd'hui possible de situer devant notre Société, sans chiffres et sans graphiques, certaines notions fondamentales suggérées par ces travaux de la *Station de recherches chimiques de l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier*. Dans le présent exposé j'en noterai la perspective plus particulièrement sous l'angle de la fumure potassique de nos vignes.

Comment se pose la question. — En se conformant aux habitudes prises depuis longtemps dans chaque région, il est possible de faire de l'agriculture sans se préoccuper du bien fondé des opérations que l'on exécute. Par contre, si l'on veut entrer dans la voie de la pratique raisonnée, à laquelle on ne peut d'ailleurs accéder qu'avec une solide armature intellectuelle, le premier pas à faire est de se rendre compte de l'énorme complexité des phénomènes physiques, chimiques et biologiques au milieu desquels on se propose d'intervenir, par exemple par la fumure ; non seulement la vie des plantes et ses problèmes multiples, mais les variations atmosphériques et leur répercussion sur le sol et sur le végétal apportent des difficultés difficilement définissables, surtout sous le climat méridional. C'est pourquoi l'on ne saurait admettre que les questions de fumure peuvent être résolues par chaque propriétaire en appliquant

(1) Communication à la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault, séance du 29 janvier 1940.

plus ou moins les généralités que contiennent les traités ou les articles courants de journaux agricoles. Tant qu'une observation directe n'aura pas été faite sur le mode d'alimentation de la vigne qu'il veut fumer, le praticien opérera en aveugle, parce que c'est sur cette vigne seulement que se trouvent réunies dans leur ensemble toutes les conditions particulières qui régissent et régiront le développement et la qualité de la récolte. Il n'y a pas de fumure convenant à *la vigne* ; mais chaque propriétaire peut se poser le problème de connaître la fumure pratiquement appropriée à *sa vigne*. C'est dans cet ordre d'idées que nous allons examiner l'importance et les difficultés de la fumure potassique de la vigne que veut cultiver un propriétaire donné, en un lieu donné et dans la suite actuelle des années culturales.

Importance de la potasse. — Méconnue pendant longtemps, la grande importance de la potasse comme aliment minéral de la vigne méridionale a été mise en lumière par le professeur Ravaz, dont certains travaux sur ce point ont eu la collaboration du chimiste Léon Sicard. Ces recherches ont montré que les rendements élevés épuisent la vigne surtout en potasse et qu'à partir d'un certain degré d'épuisement apparaissait la brunissure. Les vignes d'expérience que nous avons suivies pendant seize ans par le diagnostic foliaire, soit à Graumont, soit à Maugnio, ont confirmé pleinement l'interprétation de Ravaz ; elles nous ont révélé en outre certains phénomènes dont nous aurons à tenir compte dans la suite de notre exposé. De tout ce que nous avancerons nous avons la preuve expérimentale réitérée ; il s'agit ici, non de simples vues de l'esprit ou de déductions problématiques, mais de faits constatés et de données expérimentales scientifiquement établies.

La potasse ne peut être compensée par l'azote et l'acide phosphorique. — Il importe de constater avant tout que ni l'azote, ni l'acide phosphorique, ni les deux à la fois ne peuvent compenser l'insuffisance de potasse, qu'il s'agisse aussi bien de l'ampleur de la végétation que de la quantité ou la qualité des raisins. Nous avons constaté à Maugnio que la parcelle recevant chaque année pendant neuf ans une bonne fumure d'azote et d'acide phosphorique a décliné progressivement, à la fois comme végétation et fructification, au point d'être près de mourir, et que pendant neuf ans cette parcelle a été non seulement très inférieure aux parcelles recevant de la potasse, mais a même présenté des caractères plus maladifs et a donné moins de récolte que le témoin qui, dans le même temps, ne recevait aucun engrais. Cela tient à l'influence considérable de l'équilibre entre les trois principes fertilisants ; et le diagnostic foliaire a montré que, chaque année, la parcelle ne recevant qu'azote et acide phosphorique gardait, plus que le témoin, un équilibre fautif, où la potasse, au lieu de dominer l'azote, lui était nettement inférieure. Il résulte de cette observation (et de beaucoup d'autres) que l'intensité de la fumure ne peut être envisagée avec profit que si, préalablement, l'équilibre entre les trois principes fertilisants est conforme aux besoins de la vigne à fort rendement et que si, après fumure, cet équilibre est maintenu. A coup sûr, sauf les cas extrêmes, la vigne, si elle ne peut prospérer, peut tout de même vivre avec un équilibre nutritif mal adapté à sa destination culturale ; c'est du reste là un des points méconnus de chimie agricole que M. Maume et moi avons mis en lumière pour

toutes les plantes cultivées que nous avons étudiées, exactement comme pour la vigne ; mais cette vie végétale, qui est ainsi possible en dehors des limites d'alimentation appropriées à notre entreprise culturale, donne une *autre vigne* que celle sur laquelle nous voulons compter ; elle donne par suite des récoltes inférieures. Par réciprocité, l'azote et l'acide phosphorique ont également leurs exigences quant à l'équilibre. Cette observation doit d'ailleurs être étendue à d'autres opérations que la fumure : aucun des soins qu'exige la vigne ne doit être négligé pour qu'une intervention coûteuse, considérée comme utile, puisse avoir réellement de l'utilité ; seuls les propriétaires soigneux en tout point ont le droit (graves intempéries mises à part) de compter sur le rendement d'une opération qui, en principe, est bienfaisante.

Opportunité fréquente de l'engrais potassique. — Par ses observations sur le vignoble de France et d'Algérie, Ravaz a signalé en de multiples occasions la nécessité de l'emploi de fumures potassiques massives. Mais il s'agissait de cas de dépérissement très visible de la vigne et de chutes brusques de rendement. Nous avons, quant à nous, observé que ces cas extrêmes sont précédés d'une longue période de dépérissement lent, insidieux et de caractères tels que, si l'on n'emploie pas pour le déceler l'analyse chimique de la plante, on ne songera pas à l'attribuer à une carence relative de potasse. En fait, la vigne à grand rendement, avec les fumures coutumières, tend régulièrement à épuiser la puissance foncière de tous les sols en potasse assimilable ; les quelques sondages que nous avons effectués par le diagnostic foliaire chez divers bons propriétaires nous ont montré que cette carence insidieuse, bien que non générale, est cependant très fréquente, alors que l'exploitant est persuadé d'avoir pratiqué de bonnes fumures, contenant d'ailleurs de la potasse, mais pas assez par rapport à l'azote. En dépit des difficultés que présente la question, peut-on s'éclairer et se prémunir ? C'est ce que nous allons maintenant examiner.

Première difficulté : Un sol donné avec un engrais donné livre plus ou moins la potasse à la vigne selon les conditions météorologiques de l'année. — Prenons une vigne qui, comme notre vigne d'expérience de Mauguio, est atteinte, en une année donnée, d'une brunissure accompagnée de jaunissement des feuilles et de rabougrissement des sarments. Il peut arriver que l'année suivante, sans qu'on ait augmenté ou même introduit un engrais potassique, cette même vigne prenne bonne apparence, ait des feuilles vertes, des sarments non rabougris et pas de brunissure grave. Ce fait se présente quand l'automne et l'hiver ont, par des pluies fréquentes et abondantes, fortement et longuement humecté le sol. Dans ces nouvelles conditions l'engrais potassique et même en partie le résidu potassique du sol ont été mis à la disposition de la vigne ; il s'est fait dans la terre humide une préparation lente de potasse disponible pour toute la période de végétation ; dans des conditions de sécheresse ou même d'humidité moyenne cette « peptisation » de la potasse incluse dans le sol ne se serait pas produite ; et la carence dommageable de potasse pourra réapparaître si l'année pluvieuse est suivie d'une année de pluie restreinte. On constate d'ailleurs par l'analyse périodique de la feuille que pendant l'année pluvieuse la vigne a non seulement reçu plus de potasse, mais l'a reçue en proportion plus élevée par rapport à l'azote : les hauts et les bas

Pendant la guerre

vous devez produire davantage afin d'assurer la Vie économique du Pays

Produire c'est Servir

Il sera fait une forte consommation de **POMMES DE TERRE** et vous pouvez facilement augmenter vos rendements en utilisant les PLANTS DE

POMMES DE TERRE BRETONNES

des Cultures surveillées de

l'ANCne SOCIÉTÉ FERMIÈRE BRETONNE

J. DESCHAMPS, successeur

SAINT-BRIEUC (C. du N.)

qui vous assureront une grosse récolte de parfaite conservation.

Demandez de suite le catalogue illustré et gratuit des 40 Variétés.

Prix spéciaux pour favoriser la culture pendant toute la durée des hostilités.

Représentants sérieux acceptés partout

PLUS DE CHLOROSE!

LA

DOLOMAGNÉSIE

COMBAT ET GUÉRIT LA CHLOROSE DE LA VIGNE ET DES ARBRES FRUITIERS

(Emploi : Octobre à Mars)

NOTICES — ATTESTATIONS

• **GARRIGUE & CHALLOU** •

4, Place Jean Jaurès

BÉZIERS — **BORDEAUX** — TOULOUSE

333EM – 150I5 – 12-57 – 31R – 16149

Baco 30/12 – Greffés - racinés et boutures.

H. EMON, Pérignac (Charente-Infre)

PORCS 2 mois, sevrés-castrés, franco toutes gares, mort. assurée 3 mois. 2 porcs, **250** frs ; 4 porcs, **480** frs ; 5 porcs, **590** frs ; 8 porcs, **900** frs. Catalogue gratuit:

LACROIX, St-Denis-près-Martel, (Lot).

VITICULTEURS !

N'attachez plus vos vignes avec le raphia ou l'osier. Vous ferez 50 o/o d'économies sur la main-d'œuvre par l'emploi des anneaux métalliques (*figures 1 et 2*).

Demandez notice explicative :

A. COGNÉ

SAINT-HERBLON (Loire-Inférieure)

GRANDES PÉPINIÈRES MACONNAISES

Importante collection d'Hybrides — et de Raisins de Table —

Ancienne Maison CHARMONT et Fils

H. BOULAY* et FILS

Viticulteurs Arboriculteurs — *Successeur*

Ingénieur Agricole Montpellier, 1931.

Faubourg St Clément, **MACON**

Catalogue Prix Courant franco sur demande

A VENDRE, un lot de **racinés** premier choix extra 161-49, 400 francs le mille.

REBOUL, à SAGRIÈS par Uzès (Gard).

DEUX BROYEURS de SARMENTS neufs marque Thanvez à vendre prix très réduit.

Stat. essais agr. **CORNU, Nyons** (Drôme).

Réduisez vos frais d'exploitation.....

montez sur vos tracteurs

DIESEL DOUGE

SPÉCIAL TRACTEUR

Tracteur essence 30 CV	7 litres heures	à 3,40 =	23,80
— diésel 30 CV	4 kilos fuel oil	à 1,20 =	4,80
		bénéfice à l'heure.....	19,00

- se monte sans transformation du châssis.
- démarre à froid avec un démarreur à ressort par tous les temps.
- peut passer d'une marque de tracteur à un autre, ou devenir un moteur fixe.
- aucune modification des châssis — on peut remettre à volonté le moteur à essence.

2 TYPES 30 et 50 CV,

se montent sur les marques suivantes : Clétrac K et KE, Caterpillar, Schneider, Fordson, Austin, Mac Cormick, Deering, Hanomag, Allis-Chalmers, etc...

NOUS POUVONS LIVRER DES TRACTEURS DE TOUTES MARQUES
RÉVISÉS ÉQUIPÉS DE MOTEURS DIESEL

Moteurs stationnaires de 7 à 120 CV toutes applications.

Henri POURRET, agent général, 13, rue Ruffi, NIMES

Téléphone 3497 Téléphone 3497

Plus de Futaille gâtée !

avec un Sachet " FUTINOL " en 30 minutes ; sans défoncer, sans danger, sans fatigue.

De même le sachet **Conservateur légal SUL-TAN** protègera sûrement vos VINS, CIDRES, PIQUETTES, contre CASSES, AIGRE, TOURNE, GRAISSE, HUILE, etc...

Demandez-les à vos fournisseurs

Succès certains, attestations par milliers !

Vous recevrez ces 2 sachets d'essai et notices si vous envoyez cette image et **4 fr. 50** en timbres-poste à :

G. LALAURIE. Commandeur du Mérite Agricole, Directeur des **ETABLTS FUTINOL,** A VILLENEUVE-SUR-LOT (L.-ET-G.)

En vente : Epiceries, Drogueries, Articles de Cave, Quincailleries

Pour toutes les cultures, la **POTASSE**

est indispensable, en complément des engrais azotés et phosphatés.

Pour obtenir des récoltes abondantes et de qualité.

Employer en moyenne:

	Chlorure et Sulfate	ou Sylvinite
Céréales — Prairies.....	200 kg	500 kg.
Plantes sarclées.....	300	800
Vignes.....	400	1.000
Cultures maraîchères et fruitières.....	400	

Utiliser la Sylvinite au début de l'hiver.

Le Chlorure la plupart du temps et préférer le Sulfate pour les applications tardives ou au voisinage de la mer.

Documentation et renseignements gratuits à la

Société Commerciale des Potasses d'Alsace

9, Avenue Président-Wilson, à MONTLUÇON (Allier)

PARAGELÉES

Aggloméré spécial résineux
pour Nuages Artificiels

ÉTABLISSEMENTS P. MAYDIEU
100, Quai de Paludate -- BORDEAUX
Reg. du Com. N° 1854 B.

Maison L.-A. ANGIBAUD fondée en 1877

CIE DU GUANO DE POISSON FRANCAIS

JODET-ANGIBAUD, Père et Fils, Succrs

Siège à LA ROCHELLE, 21/23, Avenue de Metz et 4/6, rue Jourdan

Téléph.: 21-31 à La Rochelle ; 26 à Neufchâtel (P.-de-C.) ; 4 à Brévands, par Carentan
3 à Quéven (Morbihan) ; 7-30 à Lorient-Kéroman ; 21 à Gujan-Mestras (Gironde)
Reg. du Com. 837, La Rochelle

VINGT USINES modernes équipées électriquement certaines avec embranchement particulier et reliées aux Cies de chemins de fer.

NOMBREUX CHANTIERS sur tout le littoral français OCÉAN et MANCHE

SEULS FABRICANTS
DES

Engrais les plus PUISSANTS

le GUANO DE POISSON FRANÇAIS

qui s'emploie dans tous les SOLS et sur toutes CULTURES
Résultats merveilleux sur plusieurs récoltes

et le

SUPERGUANO DE POISSON FRANÇAIS

plus spécialement préparé pour la fumure des

VIGNES

ou il donne depuis plusieurs années des **RÉSULTATS MERVEILLEUX**
tant au point de vue de la pousse que de la fructification

S'adresser pour l'Hérault, le Gard, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, à : **Henri PUGI**, agent général. **5, Allées Paul-Riquet - BÉZIERS**

Pour les autres départements ; à la Maison JODET-ANGIBAUD, à LA ROCHELLE, qui fournira les adresses des autres agences

des graphiques traduisant soit l'alimentation globale, soit l'équilibre azote-acide phosphorique-potasse, expriment éloquemment ces oscillations annuelles, même chez le témoin qui ne reçoit aucun engrais, oscillations que la fumure ordinaire amplifie sans en changer le sens. On devine les conséquences de cette subordination de la qualité comme de la quantité de l'alimentation minérale de la vigne aux conditions météorologiques ; même si par l'engrais potassique on a certainement amélioré le milieu nutritif, on peut n'observer aucun avantage par rapport à un témoin non fumé si des pluies abondantes déclenchent partout une disponibilité suffisante de potasse pour cette année ou si partout la sécheresse arrête particulièrement la potasse. C'est dire que l'engrais potassique peut décevoir complètement l'expérimentateur. Nous saisissons là une des raisons de la fréquente déception qui a suivi les essais d'engrais sur vignes. En définitive, il faut regarder autre chose que l'aspect et le rendement pour connaître sa vigne.

Comment se rendre compte de la situation d'une vigne quant à son alimentation minérale. — La réponse à cette question n'est pas douteuse ; il faut suivre chaque année et tout le long de l'année cette alimentation par l'analyse de la plante. Peut-on, en vérité, prétendre soigner un malade sans l'observer directement ? Nous savons bien qu'on prétend prédire l'alimentation des plantes par un sol donné en analysant ce sol au laboratoire. Mais c'est une prétention injustifiée. Le sol n'est pas tout le milieu, puisque l'atmosphère, nous venons de le voir, joue dans l'alimentation un rôle parfois dominant. Cette contingence et bien d'autres empêchent de prendre pour une donnée pratiquement acceptable l'estimation, faite assez arbitrairement au laboratoire, de la *possibilité* alimentaire d'un sol comme équivalente à la *réalité* alimentaire de la plante cultivée, même dans le cas où, comme pour la vigne, cette plante subsiste longtemps à la même place. La réalité alimentaire ne se trouve inscrite que dans la plante même.

Le diagnostic foliaire. — La difficulté matérielle d'analyser la plante entière, éventualité qui d'ailleurs la détruirait, a longtemps arrêté cette documentation directe pour la vigne. Mais, par des recherches qui s'échelonnent aujourd'hui sur dix-huit années, j'ai démontré, en collaboration avec M. Maume, que l'on peut en toute sécurité remplacer l'analyse de la plante entière par l'analyse mensuelle d'une feuille (ou de deux feuilles consécutives) située en place déterminée sur la plante ; c'est ce que nous avons appelé le diagnostic foliaire.

Le diagnostic foliaire fournit au service de la pratique viticole deux indications précises : 1° l'*équilibre,* c'est-à-dire les proportions relatives selon lesquelles l'azote, l'acide phosphorique et la potasse sont absorbés et utilisés par la feuille (nous avons démontré que l'addition de chaux, même dans les terrains dénués de calcaire, n'a sur la vigne aucune influence fertilisante) ; on connaît ainsi la *qualité* de l'alimentation minérale au moment du prélèvement de la feuille ; 2° *l'alimentation globale* par les trois principes fertilisants, ce qui fait connaître, pour cent de matière sèche de la feuille, la *quantité* de cette alimentation. Ces deux caractères varient, pour une même feuille, au cours d'une même année ; ils varient d'une année à l'autre ; ils varient selon la fumure ; l'alimentation est un phénomène vital, un mouvement de

matières soumis à des conditions très nombreuses. Il est clair que pour en parler, pour en tirer des directives, il faut d'abord l'observer, et, si une vigne particulière est en question, l'observer sur cette vigne même au cours des années successives de son exploitation : en un mot, comme toute opération industrielle, l'alimentation de la vigne doit être soumise à un contrôle. Or, au même titre que, sur le carnet des achats d'engrais, on a la comptabilité des acquisitions faites *par la propriété* en azote, acide phosphorique et potasse, on a, par le diagnostic foliaire, la comptabilité des acquisitions successives *de la vigne*, seul consommateur à servir. Le diagnostic foliaire est le regard biochimique comme l'inspection du vignoble est le regard morphologique ; celui-ci révèle les formes, celui-là révèle ce qu'il y a dans ces formes et en quoi l'alimentation minérale a pu contribuer à les produire.

L'analogie est ici complète entre la technique culturale et la médecine. La généralité et la constance de la pratique des fumures témoignant de notre volonté de « corriger » l'alimentation naturelle de la vigne, notre tâche, comme celle du médecin, est donc :

1° de *connaître* l'alimentation déficiente, c'est-à-dire sa qualité, sa quantité, ses variations : à cette connaissance l'analyse périodique de la feuille pourvoit parfaitement ;

2° de *juger* l'alimentation ainsi constatée en la comparant à une alimentation satisfaisante pour le rendement cherché ; jugement que l'on ne peut évidemment établir que si l'on connaît l'optimum d'équilibre en azote, acide phosphorique et potasse pour le rendement cherché : une partie de nos recherches a eu précisément pour but de déterminer cet équilibre optimum pour l'aramon ; nous avons constaté que, lorsqu'il se réalise, il varie peu au cours de l'année et peut être fixé, pour l'aramon greffé, aux proportions suivantes : Azote / Acide phosphorique / Potasse = 41 / 8 / 51, la somme des trois principes fertilisants trouvés dans la feuille ayant été un calcul préalable ramené à 100 ; ainsi pourrons-nous définir l'insuffisance physiologique, la déficience alimentaire que nous soupçonnons être la cause d'un rendement inférieur à notre prétention ;

3° de *traiter* la vigne par une alimentation appropriée au changement que nous désirons obtenir de l'alimentation déficiente en alimentation satisfaisante.

Ce sont bien les trois stades de l'intervention médicale. Les deux premiers ressortissent seuls à ce que les médecins appellent diagnostic. Le troisième, la médication ou thérapeutique (celle qui intéresse le plus le malade) constitue une discipline séparée ; il en est de même en agriculture : autre chose est de savoir quelles modifications l'on doit apporter à la nutrition d'une plante, autre chose est de savoir par quels moyens, en particulier par quelle fumure, on y peut parvenir.

(à suivre) Henri Lagatu,

UN PEU AVANT LE DÉPART DE LA VÉGÉTATION ;

TRAITEZ VOS POIRIERS ET VOS POMMIERS.

C'est en procédant à la cueillette des poires, et des pommes surtout, que l'on peut constater vraiment que nous récoltons que ce que les parasites veulent bien nous laisser. Sous l'action des insectes et des maladies, la plupart des pommes et des poires tombent en effet avant maturité, tandis que celles qui restent, trop souvent tavelées ou véreuses, sont fort dépréciées.

Certains s'imaginent qu'un verger qui n'a de tout temps donné que des récoltes irrégulières ou des fruits véreux ne peut être amélioré qu'à grands frais et avec beaucoup de peine, *or, au contraire, tel verger mal entretenu, dès lors qu'on lui applique certains soins, peut produire dès la première année des fruits plus beaux, plus colorés et absolument sains,* tandis que la longévité des arbres est notablement augmentée.

Ces soins consistent simplement en :

1° des pulvérisations antiparasitaires ;
2° une taille, voire un simple élagage ;
3° une fumure bien comprise.

Il est d'autant plus indispensable d'appliquer ces soins, qu'à l'heure actuelle, il nous faut produire au maximum tout ce qu'il est possible de faire venir chez nous et qu'à ce point de vue, la production fruitière constitue une richesse trop souvent négligée.

I. — Les traitements d'hiver sont absolument indispensables

Des fumures rationnelles et une taille bien comprise augmentent toujours la résistance des arbres aux parasites et amènent des récoltes plus régulières et plus belles, mais en bien des cas appliquées seules elles ne sauraient suffire pour assurer la production de fruits sains. Dans le cas du poirier, du pommier ou le ver (carpocapse) et la tavelure sont particulièrement redoutables, il est nécessaire en conséquence d'effectuer des traitements anti-parasitaires si l'on désire véritablement tirer un profit matériel de la culture des arbres.

Les poiriers et les pommiers sont très souvent couverts de mousses, de lichens et de vieilles écorces qui abritent de nombreux parasites, entre autres des carpocapses, des anthonomes, etc..., par ailleurs, les arbres à pépins hébergent souvent des cochenilles ou poux des plantes que l'on ne peut guère détruire qu'en hiver, à l'heure où les arbres sont à l'état de repos. Enfin les pommiers et les poiriers sont attaqués par le champignon de la tavelure qui envahit les rameaux et est à l'origine bien souvent de chancres dangereux. *Les traitements d'hiver ont justement pour but de nettoyer ces arbres, de détruire les lichens, les mousses, de faciliter la chute des vieilles écorces et de combattre les insectes et les maladies avant qu'ils ne pullulent.*

Les produits à pulvériser. — De nombreux produits anti-parasitaires peuvent être employés pour le traitement d'hiver des arbres à pépins, ainsi, outre la chaux à peu près totalement inefficace, le sulfate de fer

à 20 pour 100 surtout actif contre la chlorose, le formol à 2 pour 100, le permanganate de potasse (350 grammes de permanganate et 2 kilos de à 20 pour 100, surtout actif contre la chlorose, le formol à 2 pour 100, le il s'agit là avant tout de nettoyeurs d'écorces et nous conseillerons plutôt l'emploi de produits à action anti-parasitaire plus marquée, à savoir des *bouillies sulfo-calciques,* des *matières colorantes* et enfin et surtout des *bouillies cupro-anthracéniques.*

Constituées par un mélange à chaud de soufre et de chaux, les bouillies sulfo-calciques mériteraient d'être plus largement employées qu'elles ne le sont. A l'heure où l'approvisionnement en cuivre risque d'être difficile, ces bouillies ont en effet un grand rôle à jouer. A la dose de 3 et 4 pour 100, elles assurent non seulement la destruction des organismes de maladies tels que ceux de la tavelure, mais encore des mousses, des lichens et des insectes. Malheureusement elles nécessitent l'emploi de pulvérisateurs plombés car elles attaquent le cuivre et même le caoutchouc..., ce qui limite évidemment leur emploi.

Les matières colorantes jaunes vendues sous divers noms dans le commerce sont employées avec succès (à la dose de 1 pour 100) par des arboriculteurs avertis, malheureusement ces produits doivent être employés avec précaution à tout le moins pour éviter que les opérateurs ne soient transformés momentanément en chinois.

II. — **Employez des bouillies cupro-anthracéniques**

On sait que les bouillies cupriques (bouillie bordelaise à 2 pour 100 de sulfate de cuivre et 2-3 pour 100 de chaux ou oxychlorure de cuivre à 1 pour 100) sont particulièrement actives contre les champignons de maladies et contre ceux du chancre et de la tavelure des arbres à pépins en particulier. *Ces bouillies cupriques peuvent être employées seules avec profit, toutefois lorsqu'on désire par un même traitement détruire les insectes (cochenilles, carpocapses, etc...) et débarrasser les arbres de leurs vieilles écorces, des lichens et des mousses, ajouter de l'huile d'anthracène à ces bouillies, de façon à obtenir une bouillie dite cupro-anthracénique, devient indispensable.*

Alors que dans le cas des arbres à noyaux et notamment du pêcher l'huile d'anthracène, surtout lorsqu'on l'utilise plusieurs années de suite, peut présenter certains inconvénients, les poiriers et les pommiers, qui sont plus résistants aux brûlures, ne peuvent que bénéficier de cette double action des produits cupriques et de l'huile d'anthracène. On ne doit donc pas hésiter à pulvériser sur les arbres à pépins une bouillie cupro-anthracénique.

Les doses d'huile d'anthracène à utiliser dans ces bouillies sont assez variables. La dose de 10 à 12 litres par 100 litres d'eau (ne pas dépasser 7 à 8 litres pour les arbres à noyaux) peut néanmoins être indiquée lorsqu'on opère avec de l'huile d'anthracène pure ; par contre, la quantité à employer ne doit pas dépasser 5 litres (3 litres pour les arbres à noyaux) par 100 litres d'eau lorsqu'on fait appel à des huiles d'anthracène commerciales auxquelles les fabricants ont ajouté 15 à 20 pour 100 d'huile de paraffine et un émulsionnant.

III. — Pour préparer une bouillie cupro-anthracénique

La préparation des bouillies cupro-anthracéniques n'est pas toujours facile lorsqu'on utilise des huiles d'anthracène pures, par contre elle n'offre aucun aléa lorsqu'on use des huiles d'anthracène commerciales rendues émulsionnables. Dans l'un et l'autre cas, *on doit verser lentement l'huile dans la bouillie cuprique prête à être employée* en remuant avec un bâton, mais dans le premier cas, le mélange doit être fait très lentement, tandis que le battage doit être particulièrement énergique.

Certains conseillent de mélanger l'huile au lait de chaux avant de verser celui-ci dans la solution de sulfate de cuivre, mais c'est dans la bouillie cuprique toute préparée qu'il est préférable de faire l'émulsion.

En ce qui concerne la bouillie cuprique, elle peut être à base d'oxychlorure de cuivre (1 kilo d'oxychlorure par 100 litres), toutefois, dans la pratique courante, c'est la bouillie dite bordelaise qui est la plus employée.

Pour faire 100 litres de bouillie bordelaise, il suffit de faire dissoudre 2 kilos de sulfate de cuivre dans 90 à 95 litres d'eau puis, la dissolution étant terminée (on peut la hâter en plaçant le sulfate de cuivre dans un sachet suspendu à la partie supérieure du liquide), d'y verser lentement et en remuant avec un bâton un lait de chaux constitué par 2 à 3 kilos de chaux et 5 à 10 litres d'eau.

Des arboriculteurs préfèrent verser au contraire la solution de sulfate de cuivre dans le lait de chaux, affirmant que dans une bouillie bordelaise ainsi préparée, l'huile d'anthracène s'émulsionne bien mieux, mais la première méthode que nous avons indiquée donne aussi d'excellents résultats, c'est pourquoi nous la conseillons.

IV. — Les traitements d'hiver très tardifs sont les meilleurs

Ce n'est pas en décembre-janvier que les traitements d'hiver sont les plus efficaces, mais vers la fin de l'hiver lorsque la végétation commence à repartir. A cette époque déjà, bon nombre de parasites jusque-là abrités sous les écorces où sur les racines entrent dans une période de vie active et redeviennent vulnérables. Ceci, qui dans le cas des arbres à noyaux s'applique en particulier au *monilia* et à la *cloque* (et même au *corynéum)* est vrai également pour certains pucerons (le puceron lanigère, entre autres), et les cochenilles des arbres à pépins et plus encore pour la *tavelure* et le *chancre*.

En traitant tous les arbres à la fin de l'hiver, à l'heure où les bourgeons gonflent et commencent à se dégager, on assure non seulement une destruction directe des parasites, mais encore on laisse sur les arbres une dose suffisante de toxique qui agira dans les jours qui suivent au moment où la végétation commencera à se développer. Ces traitements de pré-printemps sont donc dans tous les cas à préférer.

Dirigés contre la tavelure en particulier, ces traitements de pré-printemps effectués lors du gonflement des bourgeons agissent à la fois comme traitements d'hiver et comme traitements de printemps en permettant de retarder jusqu'après la floraison l'heure du premier traitement d'été.

*
**

Sauf le cas d'arbres sales et mal entretenus, les vergers d'arbres fruitiers à noyaux ont rarement besoin d'être traités à la bouillie cuproanthracénique. Ces arbres doivent donc être traités en principe de préférence avec les bouillies cupriques seules (bouillie bordelaise à 2 pour 100 de sulfate de cuivre et 2 pour 100 de chaux ou oxychlorure de cuivre à 1 pour 100) ou aux bouillies sulfo-calciques à 2-3 et 4 pour 100.

Par contre sur les arbres à pépins la bouillie cuprique (bordelaise ou à l'oxychlorure) *a le plus souvent besoin d'être additionnée d'huile d'anthracène, de façon à pouvoir agir* à la fois sur les mousses, les chancres, la tavelure, les lichens et les insectes. La bouillie bordelaise seule n'ayant qu'une *action anticryptogamique et n'agissant que contre la tavelure et le chancre,* il est nécessaire, en effet, à moins qu'on ne préfère utiliser les bouillies sulfocalciques ou les matières colorantes, de faire appel aux propriétés insecticides et nettoyantes de l'huile d'anthracène.

C'est sur les arbres à noyaux surtout que les traitements d'hiver sont particulièrement indispensables. Ils réduisent la coulure, la chute des fruits, la dessiccation des rameaux, voire la formation de chancres avants-coureurs des dépérissements. Mais les arbres à pépins aussi bénéficient de ces traitements.

L'assainissement général obtenu à la suite de ces traitements d'hiver relève la fertilité, non seulement des vieux arbres, mais des jeunes plantations qui paient fréquemment un lourd tribut à la tavelure sur fruits, sur feuilles et sur rameaux.

De toutes façon quelque soit le produit employé et l'espèce d'arbre à protéger, il ne faut pas oublier que la qualité de la pulvérisation conditionne beaucoup l'efficacité du traitement. Sans faire appel nécessairement à des pulvérisateurs à très forte pression (pression de 12 à 15 kilos à 20 kilos) on doit à ce point de vue utiliser au moins des pulvérisateurs à 3 à 4 kilos de pression. Ces pulvérisateurs doivent en outre être munis d'une lance à jet réglable capable de donner à volonté une projection de liquide en pinceau ou en brouillard.

Bien mouiller toutes les parties de l'arbre est également indispensable.

E. Rosella,
Professeur d'agriculture.

QUESTIONS DIVERSES

A propos d'urbanisme : Les fosses septiques

Notre collaborateur, M. V. C., a indiqué dans l'un de nos récents numéros, les principes essentiels concernant l'établissement et le fonctionnement des fosses septiques.

Il serait vivement souhaitable que ces dispositifs d'hygiène privée, comme de salubrité publique, se généralisent au moins dans les campagnes.

Pour nos lecteurs, qui désireraient de plus amples détails, nous pré-

cisons ci-dessous quelques indications qui nous sont obligeamment communiquées par la Direction des Services d'Hygiène de l'Hérault.

« 1° Les fosses septiques ne peuvent être installées sans autorisation du Maire, autorisation qui n'est délivrée qu'après que l'autorité sanitaire s'est assurée que la fosse projetée est bien conforme aux prescriptions édictées par les arrêtés préfectoraux (voir pour l'Hérault arrêtés du 30 octobre 1925, 19 décembre 1932 et 4 mai 1938).

« 2° Les fosses septiques, lorsqu'elles ne sont pas complétées par ce que l'auteur de l'article appelle un filtre et qui est en réalité un lit bactérien, n'épurent pas les eaux usées. Ces fosses ne sont pas considérées comme satisfaisant aux prescriptions réglementaires ; elles sont interdites par les arrêtés préfectoraux sus-mentionnés.

« 3° Les puisards absorbants sont interdits par les règlements sanitaires départementaux, en raison du danger de contamination qu'ils constituent pour les nappes des puits et des sources (voir pour l'Hérault, article 38 du règlement sanitaire départemental). Le déversement de l'effluent des fosses septiques dans de tels puisards ne saurait donc être admis.

« 4° Si un égout public se trouve à proximité de l'habitation, il faut se brancher directement à l'égout. L'interposition d'une fosse est une complication pour le moins inutile. Cette interposition est du reste interdite (voir pour l'Hérault, premier alinéa de l'article 36 du règlement sanitaire départemental). »

Il est incontestable que la mise en application de ces prescriptions est, bien entendu, de nature à protéger autant qu'il est désirable la santé publique. Mais comment peut-on expliquer, dans ces conditions, que dans une ville ouvrière du Midi de 45.000 âmes, on puisse voir des pompes à vidange écouler à même la chaussée le contenu de leurs tonnes, qui va se déverser dans le Gardon, à quelques centaines de mètres à peine de la ville ?

En été, et d'après notre correspondant, une telle pratique devient proprement insupportable et de nombreuses plaintes sont restées, jusqu'à présent, sans résultat.

S'il est vrai que les populations réfugiées doivent être abritées prochainement dans certains Centres méridionaux, ne pourrait-on, à cette occasion, « reconsidérer » les cahiers des charges des entreprises adjudicataires et les soumettre éventuellement à des obligations plus en rapport avec l'hygiène publique.

J. B.

La culture de l'ortie est-elle possible dans le Midi ?

L'intéressante invention de M. Gaujal, de Pinet, qui a rendu pratique et économique l'emploi du sarment de vigne à la production de l'énergie, au moyen d'une carbonisation tout spécialement appropriée, a fait reparler, ces temps-ci, des nombreuses expériences auxquelles on s'était livré jadis, pour l'obtention de la pâte à papier en partant des dits sarments.

Une autre plante, il y a une quinzaine d'années, fut également travaillée pour la pâte à papier et faillit devenir l'objet d'une véritable culture. Nous voulons parler de l'ortie. On peut parfaitement y revenir demain.

L'ortie, on le sait maintenant, à la suite de multiples expériences qui ont été faites, donne le plus beau papier du monde. Sa fibre neuve, fine et douce prend aisément un blanc admirable et se prête parfaitement à toutes les exigences de l'impression.

D'ailleurs, en 1916, la Banque de France était sur le point d'adopter la fibre d'ortie pour la fabrication du papier de ses billets, quand un changement de gouvernement, brusquement survenu, suspendit cette disposition. On se proposait d'utiliser pour celà les orties non cultivées, mais très vivaces, du champs d'épandage des Achères.

Ce n'était d'ailleurs pas du nouveau. En 1786, un certain Léonier de l'Isle avait installé à Langlée, près de Montargis, une fabrique de papier d'ortie dont la qualité était irréprochable ; les ventes de ce nouveau produit, qui se multipliaient rapidement, ne tardèrent pas à amener les réclamations des chiffonniers. Comme les pouvoirs publics leur avaient imposé de lourdes charges en interdisant toute exportation, ils obtinrent, en retour, la suppression immédiate de cette redoutable concurrence.

Vingt années auparavant, çà avait été une fabrique de toile d'ortie qui s'était élevée, au Mans et dont on obtint la fermeture, malgré l'excellente qualité de ses produits pour satisfaire aux exigences des fabricants de toile de lin et de chanvre et à celles des cultivateurs de ces textiles.

Il apparaît donc que l'ortie est une plante textile de bon aloi, qui, un jour, pourra jouer un véritable rôle industriel. La ramie qu'on chercha vainement à acclimater en France et en Algérie, il y a quelques lustres, n'est d'ailleurs rien autre chose que l'ortie cultivée. Or, si à cette époque, au lieu de vouloir introduire une plante dans des pays pour lesquels elle ne semblait pas faite, on avait apporté des soins de culture à l'ortie qui pousse spontanément chez nous, il y a toute chance qu'on ait beaucoup mieux réussi.

Certains auteurs prétendent bien que l'ortie fut autrefois cultivée en France, rien ne le prouve ; mais ce qui est certain, c'est qu'elle le fût en Scandinavie et en Allemagne. Le célèbre botaniste Linné commit l'erreur de classer le chanvre dans la famille des urticacées, parce que, dans son pays, on cultivait et on filait l'ortie dans la plupart des maison paysannes.

L'ortie n'est d'ailleurs pas seulement plante textile, elle est aussi fourragère, comestible et oléagineuse. Qu'on nous permette, à ce sujet, de citer le plus inattendu des auteurs, Victor Hugo ; voici ce qu'il écrit : « *Quand l'ortie est jeune la feuille est un légume excellent (préparé comme les épinards et plus fin que ceux-ci). Après, elle a des fibres comme le lin et le chanvre. La toile d'ortie vaut la toile de chanvre. Hachée, l'ortie est bonne pour la volaille ; broyée pour les bêtes à cornes. La graine d'ortie mêlée aux fourrages est excellente pour les animaux. La racine mêlée au sel produit une belle couleur jaune. C'est, du reste, un excellent foin. Que faut-il pour l'ortie ? peu de terre, nul soin, nulle culture. Seulement, la graine tombe à terre aussitôt qu'elle mûrit et est difficile à récolter. Voilà tout. Avec quelque peine qu'on prendrait l'ortie serait utile On la néglige et elle devient mauvaise. Alors, on la tue. Il n'y a pas de mauvaises herbes : il n'y a que de mauvais cultivateurs.* »

Evidemment, il ne faut pas prendre à la lettre la tirade de Victor Hugo et il est permis de mettre en doute les capacités agricoles du grand poète ; mais, dans ce qu'il dit de l'ortie, il y a beaucoup de vrai. Il aurait pu ajouter que c'est en plus une plante méridionale et une plante d'assainissement.

En médecine, on emploie la fleur comme diurétique. Elle possède aussi

de telles facultés d'absorption qu'elle détruit toutes les matières organiques. Plantée dans un champs où iraient se jeter les eaux d'égoûts d'une ville, elle supprimerait, à la fois, toutes les mauvaises odeurs et toutes les chances de contamination d'origine putride. La preuve en est faite, aux champs d'épandage des Achères, où l'ortie a poussé spontanément en touffes de dimensions réellement impressionnantes.

Il semble que pour certaines régions méridionales, où toute culture habituelle est pratiquement impossible, mais où l'ortie pousse spontanément, il y a quelque chose à faire pour transformer l'ortie parasite d'aujourd'hui en une sorte de ramie déjà acclimatée.

De suite, une crainte très naturelle vient à l'esprit Les graines de l'ortie ainsi cultivée sur de vastes surfaces n'iraient-elles pas envahir les champs voisins et y jeter les perturbations qu'on conçoit aisément ? A l'avance on peut répondre par la négative ; car l'ortie destinée au tissage et — ce serait vraisemblablement son gros débouché — devrait être récoltée, comme le sont le chanvre et le lin, avant la maturité de ses graines, de façon à ce que les fibres conservent toute la substance. Pour les autres emplois, il n'y aurait qu'à faire de même, ce qui ne présenterait aucun inconvénient sérieux.

Verrons-nous donc bientôt la plante nuisible qu'est aujourd'hui l'ortie pour tout le monde, se ranger dans la classe des cultures industrielles ? C'est fort possible, et il semble que ce soit le Midi qui doivent donner le signal de ce changement. V. C.

Les terres vertes en agriculture

On a donné le nom de *terres vertes*, à des roches ayant cette teinte un peu spéciale et formées de silicates hydratés dont les principaux sont ceux de fer, de magnésium, de potassium, d'aluminium. En géologie, cette roche constitue la *glauconie*.

Elle existe à divers étages, notamment dans le permien et dans le médio-crétacé (Gault) ; elle est assez fréquente dans le midi de la France, notamment dans le Var, la Drôme et le Gard. Diverses utilisations en ont été faites : l'obtention de matières colorantes, l'adoucissement des eaux calciques et l'amendement des terres ; cette dernière ne semble pas avoir pris toute l'ampleur qu'elle aurait dû.

En Angleterre, depuis plus d'un siècle, on se sert de ces terres en agriculture à cause de leur teneur élevée en potasse et ceci par un épandage direct : on considère qu'en opérant ainsi les constituants utiles ne sont pas emportés par les eaux, mais retenus par le sol jusqu'à ce que les plants les absorbent. En Amérique, la grande fertilité du New-Jersey est due à des roches glauconieuses.

Nous donnons ci-après la composition de quelques terres vertes françaises ;

	Silice o/o	oxyde de fer o/o	Alumine o/o	Chaux de magnésie	Potasse o/o	Soude o/o	eau o/o
Terres vertes du Gard	51.20	16 40	5.10	10.90	4.70	»	11.70
Terres vertes de Fréjus.....	54 20	15.80	3.40	6.60	5.40	»	14.60
Terres vertes du Havre.....	50.80	27.40	3 90	1.20	7.20	»	9.50
Terres vertes de la Drôme.....	43 80	20.80	16.20	6.70	3.20	0.70	7.10

Il est évident que les teneurs en potasse ci-dessus présentent un réel intérêt : pour rendre leur assimilation par les plantes plus facile et surtout plus rapide, il semblerait logique de broyer les glauconies aussi finement qu'on le fait pour les phosphates.

A un certain moment, dans les régions de Pont-St-Esprit (Gard) et de St-Paul trois-Chateaux (Drôme) où l'on exploitait couramment les nodules de phosphate de Chaux du Gault, on avait songé à récupérer les grains de glauconie en même temps que ceux de phosphate ; nous ne croyons pas que la mise en pratique n'ait jamais eu lieu, c'est pour cela que nous considérons que l'idée est à reprendre, mais d'une façon un peu différente.

On exploiterait, comme jadis, toute la couche de sables phosphatés et glauconieux, qui mesure généralement de 1 mètre à 1 mètre 50 d'ouverture, et, par des moyens appropriés, on en retirer le plus possible de sables stériles, de façon à augmenter les teneurs du restant. Celui ci serait broyé finement et constituerait ainsi un amendement à base de potasse et de phosphate de chaux, qui ne serait pas sans valeur.

V. C.

PARTIE OFFICIELLE

Cotation des vins fournis en compensation des prestations obligatoires d'alcool.

(Décret du 30 Décembre 1939)

1° *Vins admis en compensation des alcools payés au titre de prestation obligatoire*

Prix de base : 7 fr. 24 le degré-hecto

	LIVRAISONS FAITES	
	du 1er janvier au 15 février 1940	après le 15 février 1940
Rendement inférieur à 145 Hl. à l'hectare	Prix de base — 15 o/o + 20 fr. de prime de célérité par hectolitre d'alcool pur soit 0 fr. 20 par degré. NET : 6 fr. 35	Prix de base — 20 o/o NET : 5 fr. 79
Rendement supérieur à 145 Hl. à l'hectare	Prix de base 25 o/o + 20 fr. de prime de célérité par hectolitre d'alcool pur. NET : 5 fr. 30	Prix de base — 30 o/o NET : 5 fr. 06

2° *Vins admis en compensation d'alcools payés au titre du contingent*

Prix de base : 9 fr. 77 le degré-hecto

	LIVRAISONS FAITES	
	du 1er janvier au 15 février 1940	après le 15 février 1940
Rendement inférieur à 145 Hl. à l'hectare	Prix de base — 15 o/o NET : 8 fr. 30	Prix de base — 20 o/o NET : 7 fr. 81
Rendement supérieur à 145 Hl. à l'hectare	Prix de base — 25 o/o NET : 7 fr. 32	Prix de base — 30 o/o NET : 6 fr. 83

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DE SOCIÉTÉS AGRICOLES

Essais de tracteurs vignerons. — Le Comité de la Production agricole du département de l'Hérault a décidé d'organiser des essais contrôlés de tracteurs vignerons, qui auront lieu dans la *région de Montpellier* les 27 et 28 février et dans la *région de Béziers* les 1er et 2 mars.

Les emplacements exacts des vignobles sur lesquels les essais auront lieu seront donnés dans le prochain numéro.

Dès maintenant, il est possible d'indiquer que la presque totalité des constructeurs de tracteurs présenteront leurs appareils.

Les essais qui vont avoir lieu présenteront donc le plus grand intérêt et permettront aux viticulteurs de fixer leur choix parmi les tracteurs vignerons dont l'acquisition s'impose pour le remplacement des chevaux réquisitionnés.

BULLETIN COMMERCIAL

PRIX D'ACHAT DES AVOINES PAILLES ET FOINS PAR LE RAVITAILLEMENT GÉNÉRAL

Voici les nouveaux tarifs d'achat par le Ravitaillement général des avoines, pailles et foins, applicables depuis le 1er janvier 1940 :

Avoines. — Les tarifs applicables sur l'ensemble du territoire par le Service du Ravitaillement général, pour les achats à caisse ouverte, d'avoines, sont arrêtés aux maxima ci-après :

Avoines jaunes ou blanches : 93 fr. le quintal métrique ;

Avoines grises ou noires : 100 francs le quintal métrique.

Ces prix s'entendent pour des produits de qualité saine, loyale et marchande, en vrac, rendus aux centres de réception.

Jusqu'au 31 juillet 1940, ils seront majorés d'une prime mensuelle de conservation de 1 franc par quintal, la première de ces primes étant acquise le 1er février 1940.

Pailles. — Paille de blé : de 23 à 31 francs le quintal ;
Paille d'avoine et de seigle : de 20 à 28 francs le quintal.

Ces prix s'entendent pour l'achat à la culture de produits de qualité saine, loyale et marchande, en vrac, rendus aux centres de réception.

Jusqu'au 31 août 1940, ils seront majorés de primes mensuelles de conservation de 50 centimes par quintal ; la première de ces primes sera acquise le 1er février 1940.

Lorsque la distance de l'exploitation au centre de réception sera supérieure à 5 kilomètres, il sera accordé une indemnité de transport de 50 centimes par quintal. Cette indemnité sera portée à 1 franc pour les distances supérieures à 7 kilomètres.

Foins. —*Foins de prairies naturelles* : 48 francs les 100 kilogs.
Foins de prairies artificielles : 55 francs les 100 kilos.

Ces prix s'entendent pour des produits de qualité saine, loyale et marchande, en vrac, rendus aux centres de réception.

Jusqu'au 30 juin 1940, il seront majorés de primes mensuelles de conservation de 60 centimes par quintal ; la première de ces primes sera acquise le 1er février 1940.

Lorsque la distance de l'exploitation au centre de réception sera supérieure à 5 kilomètres, il sera accordé une indemnité de transport de 50 centimes par quintal. Cette indemnité sera portée à 1 franc pour les distances supérieures à 7 kilomètres.

GARD. — **Nimes.** Vins aramons supérieurs, 8° à 8°5, 120 à 137 fr. l'hecto ; 9° a 9°5, 155 à 170 fr. 9 à 10° 175 à 185 fr. Costières 10° à 11° 200 à 220 fr. Vins de café 10 à 11° 220 à 230 fr. Vins blancs 9° à 11° 180 à 205 fr. Clairette 10° à 11° 195 à 220 fr.

HÉRAULT. — **Montpellier.** — Rouges 8° à 10°, 15 fr à 18 fr. 75 moyenne 9 degrés, 17 fr.

Béziers. — Vins rouges, 8 à 8 degrés 5 15 fr 50 à 16 fr. 50 le degré, ; 8°5 à 9°5, 16 fr. 50 à 18 fr. 50 le degré ; 9°5 à 10 degrés, 18 fr. 50 à 19 fr. le degré. Type 9 degrés, moyenne 17 fr. 50 le degré. Rosés, 9 à 10°, 17 à 19 le degré. Blanc: 10° à 11° 19 à 20 fr. le degré. Eaux-de-vie : incoté.

Magalas, 1000 hl., 10° à 190 fr. ; Capestang, 1500 hl., 8°7 à 153 fr. ; Paihès, 1800 hl., 8°2 à 130 ; Maureilhan, 350 hl., 9°5 à 170 fr. ; Lignan, 110 hl., 9°8 à 180 fr. ; Boujan, 145 hl., 9°8 à 177 fr. ; Puimison, 120 hl.. 9°6 à 172 Coopépative de Servian 300 hl., 8°7 à 148 fr. Béziers : 187 hl., 8°2 à 125 fr. 85 hl., 8°2 à 125 Bassan, 380 hl., 8°9 à 145 fr. ; St-Geniès : 135 hl., 9° à 155 fr. ; 100 hl. 8°7 à 145 fr. Vin rosé : St-Thibéry, 900 hl , 10°3 à 183 fr. Vias, 145 hl., 9°6 à 173 fr.

Olonzac. — Vins rouges 8°5 à 10°5 de 15 fr. 75 à 19 fr.

Saint-Chinian. — Vin rouge de 16 fr. à 19 fr. le degré.

AUDE. — **Carcassonne.** — Vins de 8° à 10°5, de 14 fr. 50 à 18 fr. 50 le degré

Narbonne. — Vins du Narbonnais : 8°5 à 9°5, 16 fr. à 18fr. ; 9 degrés 5 à 12 degrés, 18 fr. à 20 fr.

Lézignan. — Minervois-Corbières 8°5 à 10°5, 15 fr. à 18 fr. 75

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — **Perpignan.** — Vins rouges : de 8° à 11 degrés, de 15 fr à 20 fr. 50

ALGÉRIE. —

Vins Rouges. — 10° 140 fr. à 150 fr. l'hl. ; 10°5 à 11° 15 fr. à 15 fr. 75 le degré ; 12° 15 fr. 87 à 16 fr. 25 le degré. ;

Vins blancs. — Tachés 11°5 premier choix 16 fr. ; De raisins blancs, affaires insuffisantes ; Vin bloqué simple, 12° 12 à 13 fr. le degré ; Vin bloqué de compensation, 9 fr. 50 à 12 fr.

DORDOGNE. — **Bergerac.** — Cours du Samedi 27 janvier 1940. — *Vins Rouge* : 8 degrés 140 fr. : 8°5. 145 fr. 9 degrés. 150 fr. ; 9°5. 155 fr . — *Vins blanc.* 9° à 9°5 145 fr. ; 10° à 150 fr. ; 10°5, 155 fr. 11° 165-170 fr. — Montbazillac, 12°2 à 200 fr.

Tendance toujours ferme sur les vins les plus riches. Tendance meilleure sur les petits degrés.

VAR. — **Brignoles.** — Vins rouges 8 à 10° 120 à 190 fr.

Montpellier. — Imprimerie Ch. Déhan.

ENGRAIS PLASMIN

Fluoré Complet

(Formule G. GIMEL, Ingénieur agricole)

Fumure supérieure
pour CULTURE INTENSIVE
et VIGNES

Résultats merveilleux
sur toutes Cultures

Gros rendements

Demander renseignements gratuits, analyse et prix

à l'INSTITUT JACQUEMIN
Malzéville (M.-&-M.)

LA SANTÉ DES VINS

par le CONSERVATEUR JACQUEMIN

« Citro-Tannin-Sulfureux »

Tannin à l'alcool. 2 °/₀-acide citrique,
8 à 9 °/₀-anhydride sulfureux, en vol.

Préservateur de toutes Maladies
et des Refermentations

Rend les vins brillants

Clarifiants

et

Produits Œnologiques

Dérougissez
Désinfectez et Affranchissez
Vos FUTAILLES
de tous mauvais goûts et germes
par le FLUOTONE
de l'Institut JACQUEMIN
Malzéville-Nancy (M.-et-M.)

"Soufradhère"

"Le soufre mouillant en pâte"

Enfin, un produit au point ! Telle est la coutumière exclamation du vigneron qui, après des essais incertains avec les soufres mouillables ordinaires, emploie pour la première fois **« le soufre mouillant en pâte »**.

Avec le **SOUFRADHÈRE**, en effet, plus d'histoires de mousse, d'engorgements d'appareils, mais une bouillie soufrée mouillante et adhérente au possible, d'une suspension parfaite et d'un maximum d'efficacité.

La découverte a pour base un malaxage intense enrobant de plusieurs mouillants, scientifiquement conjugués, chaque atome de soufre, et **SOUFRADHÈRE** est le plus fin de tous les soufres. S'agissant par ailleurs d'un produit "fini", **SOUFRADHÈRE** ne s'altère nullement d'une campagne à l'autre.

BEZIERS SINFRA Brd de Genève
Tél. : 12-07

ONIA
TOULOUSE

L'emploi des engrais azotés
peut suppléer en partie la pénurie de main-d'œuvre
LES ENGRAIS DE
L'OFFICE NATIONAL INDUSTRIEL DE L'AZOTE
ont fait leurs preuves

LE RAMASSEUR DE SARMENTS

fabriqué par les

ATELIERS DES CULTIVATEURS "JEAN"

à CARCASSONNE, 18, route de Toulouse

Modèle breveté vous donnera entière satisfaction par la façon parfaite dont il nettoiera vos vignes, par la facilité de son maniement, par la solidité de sa construction, par son prix modéré.

Société Nouvelle des Etablts SILVESTRE

7, Place Bellecour, 7 — LYON

Téléph.: Franklin 41-82

Produits Anticryptogamiques et Insecticides

BOUILLIE MICHEL PERRET

Bouillie adhérente par le Sucrate de chaux. Sa grande supériorité lui vient de son adhérence, de la facilité et de l'économie de son emploi. Titre garanti : 15 pour cent de cuivre métal pur

VERDET NEUTRE « ÉMERAUDE »

Le plus efficace, le plus pratique, le plus économique. Titre garanti : 31,50 pour cent de cuivre métal pur.

CASOBYL MALY

Rend immédiatement les soufres mouillables ; adhésif puissant. Permet d'effectuer les traitements mixtes « Soufre-Bouillie ».

Glu « Glufix »

Pour défendre les arbres fruitiers contre les ravages des chenilles et surtout des chématobies ou phalènes hiémales.

49 années de références et de succès

Malgré les événements nous sommes, en mesure de livrer à nos clients, des plants sélectionnés et de 1er choix, en

HYBRIDES × VINIFERAS

Créations récentes

de haute résistance aux maladies

SEYVE-VILLARD

HYBRIDEUR

à SAINT-VALLIER (Drôme)

Collection importante des meilleurs hybrides anciens et nouveaux
BOUTURES, RACINÉS et GREFFÉS DISPONIBLES

Catalogue adressé franco sur demande

Venir visiter du 1er au 20 septembre

Souches bien nourries portent de belles grappes

Vos souches ne peuvent porter de belles grappes, abondantes et grasses, que si elles ont été bien nourries. Or, cette nourriture indispensable, le sol appauvri, ne peut la leur donner. Nourrissez-les donc vous-même avec du

VIGOR

"l'aliment complet" de la vigne.

LA LITTORALE

BÉZIERS (Hérault)

Tracteur vigneron BRISTOL

Largeur 90

A CHENILLES INUSABLES — SANS AXES, NI BAGUES
SANS ENTRETIEN

A TRACTION AVANT = Adhérence totale.
Pas de poids mort inutile = Pression au sol 320 gr, par CM²
Fourrières = 1 mètre 10
Ne laisse pas traces de son passage sur route.
Tous organes accessibles.
Consommation inférieure à 3 litres d'essence à l'heure en labourant en un seul passage toute l'interligne.
Livrable rapidement.

Renseignements, démonstrations:

Henri POURRET, Agent général pour le Midi,
13, rue Ruffi, NIMES. — Téléphone 34-97.

Les plus importantes cultures
de plants de fraisiers de la vallée de la Loire aux Pépinières réputées

Charles CAILLÉ Aîné

FONDÉES EN 1780

105, rue du Général Buat, à NANTES

200 variétés à gros et à petits fruits, dont 35 remontants produisants de Mai à Octobre

POMMIERS à CIDRE et à COUTEAUX — POIRIERS FORMES en plein rapport — CONIFÈRES - ARBUSTES à FLEURS les PLUS RARES — PEUPLIERS — ROSIERS — CACTEES — Bambou — Arbuste incomparable, trés riche collection unique en France — Somptueuse collection de DALHIAS et CANNAS Français, Hollandais, Américains.

Également 100 Colis-Postaux-Réclame différents, franco de port et d'emballage

Catalogues et 10 Notices supplémentaires franco

Remise de 10 o/o accordée aux lecteurs du "*Progrès Agricole et Viticole*"

Téléphone : 121-59

LE

SUPERPHOSPHATE

est livré rapidement

par

vos fournisseurs habituels

VIGNES AMÉRICAINES

Plants greffés, plants racinés

Boutures

Hyacinthe **RAYMOND** Fils

CARPENTRAS (Vaucluse)

ANALYSE GRATUITE DES TERRAINS

Prix réduits en raison des circonstances

MINORGA

SOC. AN. POUR LA VENTE DES PRODUITS CHIMIQUES, MINERAUX & ORGANIQUES
CAPITAL 500.000 FRANCS
SIÈGE SOCIAL : PARIS
23 bis, RUE DE BALZAC (8me)
TÉL. : CARNOT 54-72 (13 LIGNES)
INTER-CARNOT 95 & 96
TEL. : MINORGANIK T-T. PARIS
CHÈQ. POSTAUX : PARIS 1566-59

Tous produits pour le traitement
de la vigne et des arbres fruitiers

CARBOKRIMP MINORGA

Huile d'Anthracène de sécurité

Pour le traitement de la Vigne et des Arbres fruitiers

Autres produits actuellement de saison:
CARBOMINORGA - traitement d'hiver
d'entretien des arbres fruitiers
CHLORATE DE SOUDE
pour la destruction des mauvaises herbes

Demandez

L'AGENDA VERMOREL 1940

Élégant volume de **400 pages** donnant les **meilleures formules** et les plus étudiées pour :

OBTENIR de meilleurs rendements en céréales

LUTTER contre les parasites de la vigne et des arbres fruitiers

Récolter du bon vin — Produire de beaux et bons fruits

il contient également tous renseignements utiles concernant :

Postes, chemins de fer, génie rural, lois fiscales, etc. ainsi que la liste des meilleurs fournisseurs de produits nécessaires à l'agriculture, la viticulture et l'arboriculture.

PRIX FRANCO POUR LA FRANCE : 8,50

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Suppression temporaire de certains trains de voyageurs

A partir du lundi 29 janvier 1940, les trains ci-après, circulant sur la Région Languedocienne, seront supprimés temporairement :

Express	589	de Tarascon à Sète
Express	652	de Sète à Tarascon
Omnibus	V. 915	de Bessèges à Alès
Omnibus	V. 934	d'Alès à Molières et de Robiac à Bessèges.

Un avis ultérieur fera connaître la date à laquelle la circulation de ces trains pourra être rétablie.